


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Fibre Excellence : l'Etat a 24 heures pour empêcher la liquidation

Depuis de longs mois, les salarié-es de Fibre Excellence se battent avec leurs organisations syndicales pour sauver leurs emplois, les sites industriels de St-Gaudens et Tarascon, le projet de relance de la Chapelle-Darblay. À travers Fibre Excellence, ce sont 700 emplois directs qui sont en jeu, 10 000 emplois indirects, et l'équilibre de toute la filière bois.

L'arrivée d'un nouvel investisseur ces dernières semaines a empêché la liquidation de l'entreprise. Un véritable projet industriel et un plan de financement sont aujourd'hui sur la table, qui ont été présentés ce jour lors d'une table-ronde organisée par le ministère de l'Industrie.

Le gouvernement avait fait de l'apport de financement privés et de l'existence d'un projet industriel la condition de son engagement pour sauver Fibre Excellence.

Ce matin, Sébastien Martin a demandé par voie médiatique à connaître le projet travaillé par Mathieu Pigasse. C'est chose faite avec la réunion organisée ce jour, qui en suit plusieurs tenues avec le Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI).

Les conditions posées par l'Etat étant remplies, le gouvernement doit donner toutes les garanties et aides nécessaires pour assurer une décision positive du tribunal de commerce. Pour cela, il dispose encore de leviers : tarifs de l'électricité, quotas carbone, régulation du marché du bois, aides directes. Il lui reste moins de 24 heures pour empêcher la liquidation, considérant les délais de dépôt du dossier de reprise au tribunal de commerce, avant l'audience du lundi 6 juillet.

S'il n'agissait pas immédiatement, l'Etat porterait la responsabilité d'un échec.

La CGT, avec les salarié-es, jugera sur pièces. Déterminée et combative, elle a pris ses dispositions pour assurer la préservation des sites industriels, y compris si l'Etat ne crée pas, d'ici demain, les conditions d'une décision positive du tribunal de commerce.

L'industrie papetière et la filière bois doivent vivre et vivront ! Nous sommes et serons mobilisé.es pour gagner.

Montreuil, le 1^{er} juillet 2026